

**BUREAU VERITAS**  
Certification



## Certificat

Attribué à

### Monsieur Marc BRAZIDEC

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en applications des articles L271-6 et R 271.1 du Code la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité.

#### DOMAINES TECHNIQUES

	Référence des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du certificat
Amiante	21 novembre 2006 (JO 5 décembre 2006)	31/10/2007	31/10/2012
Plomb	21 novembre 2006 (JO 5 décembre 2006)	31/10/2007	31/10/2012
DPE	16 octobre 2006 (JO 27 octobre 2006)	31/10/2007	31/10/2012
Gaz	6 avril 2007 (JO 28 avril 2007)	31/10/2007	31/10/2012
Electricité	8 juillet 2008 (JO 23 juillet 2008)	07/11/2008	07/11/2013

Date de certification originale et extensions : **voir ci-dessus**

Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : **voir ci-dessus**

La validité du certificat peut être vérifiée en se connectant sur le site : [www.certification.bureauveritas.fr](http://www.certification.bureauveritas.fr)

Date : 21 novembre 2008  
Numéro de certificat : 1781128

**Romain PETIT**  
Directeur Général

